

*Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 14 janvier 2019 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.*

Présences :

M.	Pierre Bossé, maire
MME	Vicky Ouellet, conseillère # 3
	Nadia Sheink, conseillère # 5
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1
	Serge Demers, conseiller # 2
	Luc Sirois, conseiller # 4
	Frédéric Dubé, conseiller # 6

*Les membres présents forment le quorum.*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

*Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.*

01-19 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé*

*D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :*

- 37.1 Formation sécurité civile par la Croix-Rouge
- 37.2 Ventilation de la bibliothèque et de la salle du conseil
- 37.3 Employé aux chemins d'hiver
- 37.4 Ram-o-thon
- 37.5 Micro-Data

*et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :*

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 3 décembre 2018
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 19 h 30
- 5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 20 h
- 6. Présentation d'un organisme
- 7. Comptes
- 8. Correspondance
- 9. Comptes incompressibles
- 10. Office municipal d'habitation de Témiscouata-sur-le-Lac
- 11. Liste des pompiers 2019
- 12. CRSBP - Cotisation annuelle - Bibliothèque publique
- 13. Quote-part 2019 – MRC Témiscouata
- 14. Transport adapté et collectif Roulami Quote-part 2019
- 15. Comité consultatif d'urbanisme
- 16. Adhésions – Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 17. Formation instructeur Matières dangereuses opération à Blainville
- 18. Formations en situations d'urgence 7 février
- 19. Tarifs Parc Natur'Ailes
- 20. Loyer Maison des Jeunes
- 21. Bibliothèque – Demande du déboursé
- 22. Facturation chalet
- 23. Plan de sécurité civile
- 24. Demande de subvention – Projet particulier d'amélioration du réseau routier municipal (PPA) par circonscription électorale
- 25. Colloque sur la reprise collective et le développement durable dans le Témiscouata
- 26. Remplacement aide secrétariat
- 27. Emploi étudiant
- 28. Demande de réduction de taxes
- 29. Demande du Centre des Femmes
- 30. Abat-poussière
- 31. Félicitations - Association pour l'ensemencement
- 32. Programme de soutien pour l'ensemencement

- 33. Rencontre RIDT
- 34. Jardinières
- 35. Quilleton
- 36. Pavillon le 15 juin
- 37. Affaires nouvelles  
Période de questions
- 38. Clôture de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02-19 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 3 décembre 2018 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-19 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2018 À 19 H 30

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2018 à 19 h 30 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-19 5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2018 À 20 H

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2018 à 20 h tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

Pas d'organisme à présenter ce soir.

05-19 7. COMPTES

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Salaires du 25 novembre au 22 décembre Total élus et employés 22 403.49 \$

Chèque # 13345 à # 13392	Chèques de la liste des comptes du 03 décembre 2018	
Chèque # 13398 à # 13408	Chèques de la liste des comptes du 13 décembre 2018	
Chèque # 13393 à # 13397	Remboursements de taxes (mise à jour du rôle)	276.88
Chèque # 13409 Shaw Direct	Câble Chalet-Décembre	70.12
Chèque # 13410 Dery télécom	Téléphone (6)	426.46
Chèque # 13411 Hydro-Québec	Électricité (2/4)	604.51
Chèque # 13412 Pauline Beaulieu	Réso 386-17 Entretien des chalets décembre	103.03
Chèque # 13413 Chantale Corbin	Conciergerie décembre (73 et 75 Principale) GM loisirs	949.86
Chèque # 13414 Revenu Québec	Remises décembre 2018 (eur)	2 037.45
Chèque # 13415 Revenu Canada	Remises décembre 2018 (eur)	234.82
Chèque # 13416 Municipalité LDA	Petite caisse (frais de poste et accessoires pour chalets)	111.05
Chèque # 13417 Hydro-Québec	Électricité (2/4)	1 625.89
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 25-11-2018 au 22-12-2018	591.35
	<b>Total</b>	<b><u>7 031.42\$</u></b>

COMPTES À PAYER

  
Maire

  
DG



1. Air liquide	Produits de soudure	80.44
2. Beaulieu Marco	Réso 346-18 Loisirs semaines fin. 15-22 et 29 déc.-18	2 640.00
3. Biologie	Analyses des eaux	349.53
4. Carrefour du Camion	Pièces	316.18
5. Collège Shawinigan	Réso 59-16 Journées pratiques 27-28 novembre Rimouski	412.48
6. Demers Serge	Remb. plaque Francine 25 ans de services	75.83
7. Dépanneur chez Carolie	Fête de Noël 192,08 \$ Réso 382-18 et divers	279.74
8. Dickner	Panneau pour souffleuse	91.79
9. Dubé Michel	Déplac. rencontre dirigeants de la caisse Dégelis	60.20
10. École nationale des pompiers	Réso 379-18 Inscriptions et Manuels (10) - Pompier 1	4 495.73
11. Entreprises Boucher et Santerre	Bronze et diesel	333.05
12. Kopilab	Contrat Toshiba	297.65
13. Lavoie Francis	Déplacements pour interventions et visite caserne	36.12
14. Livre-tout	Livraison pièce Dickner	9.38
15. Macpek	Signalisations, lumières strobes (2),..	192.10
16. Matériaux du Lac	Fer, produits nettoyants, sel à glace...	155.51
17. Nettoyeur Christine	Service décembre	48.29
18. Pétroles JMB	Diesel 1806.5 L à 1.078 \$ (18-12-2018)	2 239.03
	Diesel 1256.4 L à 1.079 \$ (31-12-2018)	1 558.67
19. Postes Canada	Envoi journal municipal	36.35
20. Purolator	Messageries eaux	10.60
21. Resto Chez Lelou	Lunch pour les pompiers feu Dany Sirois	229.95
	Fête de Noël (Réso 382-18)	620.87
22. Sani Express	Papier à main, nettoyant à vitre, détergent...	113.17
23. Spécialités électrique	Lumière stationnement plage	<u>317.10</u>

**TOTAL COMPTES À PAYER****14 999.76 \$**

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**8. CORRESPONDANCE**

- Le 12 décembre reçu par dépôt direct 12 000 \$ pour la voirie locale pour des travaux au rang Bédard.
- Reçu le 20 décembre 2018 le dépôt du Ministère des Transports de 47 328.86 \$ (1<sup>er</sup> tranche pour l'entretien des chemins d'hiver).
- Lettre du 18 décembre de la Sécurité publique nous informant que le montant de la facture estimée pour le service de la sûreté du Québec pour nous serait de 27 601 \$ pour 2019. En 2018 était de 26 765 \$.
- Courriel de la FQM nous informant des paramètres du MAMH pour le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023. Selon le décret de la population 2018, les municipalités de moins de 6 500 habitants recevront un montant forfaitaire de 498 000 \$ + une somme de 226.98 \$/habitant soit pour nous 115 305 \$ pour un total de 613 315.84 \$. Par ailleurs, certains bâtiments municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts n'ont pas été reconnues par le gouvernement fédéral dans les catégories de projets admissibles, à moins qu'il ne revoie sa position.
- Communiqué par courriel de la MMQ que 3 M\$ sera remis aux membres en ristourne, nous devrions recevoir une lettre au courant du mois de janvier.
- Communiqué que Saint-Jean-de-la-Lande a intégré la route des Monts-Notre-Dame. Soit 23 km entre Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande. Ceci permet de compléter la boucle entre les 2 autres routes touristiques du Bas-Saint-Laurent soit la Route des Navigateurs et la Route des Frontières dont Saint-Jean-de-la-Lande fait déjà partie.
- Lettre de la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qui a le plaisir de nous informer de la performance de la RJDT, en matière de gestion des matières résiduelles. En 2018 en provenance du Fonds vert une somme de 161 495,67 \$ a été versée à la RJDT.
- Courriel de la Réserve Duchénier nous informant de leur Projet d'optimisation 2018-2021. Projet totalisant 10 M\$ qui s'échelonnent sur 3 ans. Pendant les 3 prochaines années, entre autres, les projets suivants se réaliseront : construction de nouveaux chalets 4 saisons secteur rivière rimouski, offre d'hébergement et de services 365 jours/année, Prêt-à-camper au Village Scott, mise en place de yourtes et chalets empreinte écologique zéro, construction de nouveaux centres multifonctionnels au village Scott,...



9. Programme Familles – Branchées du gouvernement du Canada : Internet pour les familles à faible revenu. Les familles visées recevront une lettre.
10. Invitation à une journée de formation – L'eau et les infrastructures présentée par Akifer à Rimouski le 14 février de 8 h 30 à 16 h 30 au coût AM de 145 \$/participant ou 245 \$ pour la journée.
11. Projet communautaire du Cercle de fermières de Squatec grâce au Fond de soutien aux organismes culturels de la MRC de Témiscouata, le cercle a réalisé 15 couvertures qui ont été remises au CLSC pour être remises aux enfants.
12. Reçu par dépôt direct le 11 janvier un montant de 14 000 \$ du MTQ correspondant à la 1<sup>er</sup> tranche du projet de 35 000 \$ pour le projet de rehaussement du Chemin des Chalets.
13. Communiqué du Centre intégré de la santé nous informant que du 3 au 9 février ce sera la 29<sup>e</sup> semaine nationale de prévention du suicide au Témiscouata. Sous le thème « Parler du suicide sauve des vies ».

06-19

9. COMPTES INCOMPRESSIBLES

*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les comptes ci-après décrits lors de la réception des factures et ce, en autant qu'il y ait pour cette fin des crédits suffisants et qu'une telle autorisation ne peut être accordée si elle engage le crédit de la municipalité pour une période s'étendant au-delà de l'exercice en cours (2018) soit par chèque, par dépôt direct ou par prélèvement.

Comptes incompressibles payables : Rémunérations, allocations de dépenses, cotisations employeur, frais de postes, téléphone, électricité, assurances, immatriculations, contrats de préposés à l'entretien, gestionnaire du Parc Natur'Ailes, Quote-part ordures et recyclage de la RJDT, versement au Fondation par retrait direct (Réso 262-16), achats divers inférieur à 100 \$ (café, biscuits,...), traitement et achats Visa, adhésion camping Québec, publicité Fabrique (feuilleton paroissial), intérêts, frais de banque et remboursement en capital.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

07-19

10. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC

Reçu par courriel le 20 décembre les Lettres patentes constituant le nouvel office d'habitation du Témiscouata au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Mme Nancy Bouchard est la directrice générale. Avons reçu leur budget 2019 pour un montant municipal à payer de 1 462 \$ pour 2019

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie le versement à l'OMHT pour 2019 de 1 462 \$ (en 2018 soit 2 345 \$ en 2017 de 2 360 \$ (02-52000-963).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

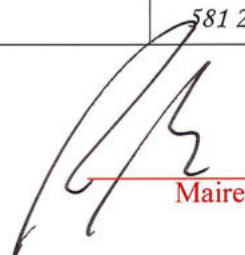

08-19

11. LISTE DES POMPIERS – 2019

**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE -DE LAC-DES-AIGLES**  
**LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS 2019**

**CASERNE : 45**

	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone maison	Cellulaire / paget
1	Lavoie	Francis	Directeur du Service incendie (Chef pompier)	418 779-2119	581 246-4550 418 868-6265
2	Leblanc-Breault	Jonathan	Capitaine (pompier)	418 779-2830	418 509-8223 418 499-1030
3	Rioux	Éric	Lieutenant (pompier)	418 779-2341 418 779-2010	
4	Beaulieu	Yves	Pompier	418 779-3112	
5	Bourgoin	Damien	Pompier	418 779-2931	
6	Caron	Luc	Pompier	418 779-2658	418 551-1735
7	Caron	Yves	Pompier	418 779-2172	
8	Denoncourt	Marc	Pompier	581 246-2474	

  
 Maire
   
 DG



9	Duchesne	Richard	Pompier	418 855-2223	
10	Labrie	Mélissa	Pompière	581 600-8055	
11	Leblanc-Breault	Étienne	Pompier	418 779-3078	
12	Malenfant	Manon	Pompier	418 779-2059	
13	Manseau	Pierre	Pompier	418 779-2860	
14	Marquis (Durand)	Maxime	Pompier	418 779-2704	418 551-1746
15	Morin	Gabriel	Pompier	418 779-2609	
16	Nilson	Matthew	Pompier	581 600-8141	
17	Rjoux	Jean-Philippe	Pompier	418 779-2664	
18	Rodrigue	André-Bruno	Pompier	418 779-2214	
19	Rodrigue	Brandon	Pompier	418 779-2046	
20	Sirois	Josée	Pompière	418 779-3126	

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles officialise cette liste des pompiers pour l'année 2019. Cette liste comprend 20 pompiers.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

09-19 12. CRSBP - COTISATION ANNUELLE – BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie au CRSBP la cotisation annuelle pour 2019.*

*Soit cotisation pour 2019 : 505 habitants  $\times$  4,66\$ = 2 353,30\$ + taxes et pour le logiciel Symphony 505 habitants  $\times$  0,44 \$ = 222,20 \$ + taxes, pour un grand total de 2 961,19 \$ (En 2018 2 948,08\$.)*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

10-19 13. QUOTE-PART ANNÉE 2019 – MRC TÉMISCOUATA

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer à la MRC de Témiscouata les quotes-parts ci-après décrites pour l'année 2019 :*

	En 2019	En 2018	En 2017
Quote-part fonctionnement MRC	4 926,75 \$	5 054,49	5 067,95
Quote-part aménagement et urbanisme	909,26	914,27	918,98
Quote-part développement économique	2 673,61	2 708,61	2 741,46
Quote-part Petit Témis	173,00	175,24	177,03
Quote-part Sentier Monk	10,27	10,39	10,54
Quote-part Sentier national	91,25	93,47	95,80
Fondation de la santé	63,82	64,66	65,44
Certains services	1 068,99	1 095,42	1 111,90
Gestion et exploitation Inforoute	1 827,16	1 827,04	1 827,04
GO Matrice	53,55	52,46	51,51
Culture	510,59	517,28	523,55
Sécurité incendie	1 582,83	1 603,56	1 623,00
Radio incendie	454,12	460,07	465,65
Développement rural	4 534,26	4 534,26	4 534,26
Préfecture – Élections	561,65	569,00	575,90
Préfecture – Rémunération	510,59	517,28	523,55
Règlement d'urbanisme	692,36	705,39	720,49
Installation septique	440,87	440,87	440,87
Bandes riveraines	1 258,79	1 258,79	1 258,79
Gestion cours d'eau	294,96	294,96	294,96
<b>Total</b>	<b>22 638,68</b>	<b>22 897,51</b>	<b>23 028,67</b>

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

- 11-19 14. TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF ROULAMI  
*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie la quote-part pour le Transport adapté et collectif Roulami en 2019 de 1 484,70\$ (en 2018 était de 1 522,92 \$).  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 12-19 15. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renomme les mêmes personnes pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-des-Aigles pour l'année 2019, soient les suivantes.
- Siège numéro 1 : MM. Michel Dubé, conseiller municipal;  
Siège numéro 2 : Roger Boutot, contribuable résident;  
Siège numéro 3 : Berthier Beaulieu, contribuable résident;  
Siège numéro 4 : Normand Beaulieu, contribuable résident;  
Siège numéro 5 : Frédéric Dubé, conseiller municipal.
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 13-19 16. ADHÉSION ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)  
**TARIFICATION 2019**  
1er membre 463 \$\* + taxes = 532.33 \$,  
2e membre 440 \$\* + taxes = 505.89 \$  
Assurance 348 \$ (taxes comprises)
- Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé*  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prenne plus d'informations auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'adhésion d'un 2<sup>e</sup> membre ainsi que sur leur couverture d'assurance.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 14-19 17. FORMATION INSTRUCTEUR MATIÈRES DANGEREUSES OPÉRATION À BLAINVILLE  
*Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé*  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive M. Francis Lavoie à la formation Instructeur – Matières dangereuses opérations qui se donnera à Blainville les 9 et 10 février prochains et lui rembourse ses frais de déplacement (au taux selon la résolution #62-13), pour environ 400 \$, ses frais d'hébergement et de repas sur présentation d'une feuille de réclamation accompagnée de pièces justificatives.  
*Attendu que M. Francis Lavoie accepte le fait qu'il ne sera pas rémunéré pendant cette formation.*  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 15-19 18. FORMATION EN SITUATIONS D'URGENCE 7 FÉVRIER  
M. Hugo Martin du ministère de la sécurité publique a organisé deux (2) formations, « Vos relations de presse en situation d'urgence » et « Être porte-parole lors d'une situation d'urgence ».  
Ces formations gratuites se donneront Jeudi, le 7 février à la MRC.  
*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le maire et la directrice générale à suivre ces formations et à rembourser les frais de déplacement et repas sur présentation de pièces justificatives.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*



- 16-19 19. TARIFS PARC NATURELLES  
*Les chalets sont loués à 72 \$ (chalet # 2) et à 77,25 \$ (chalet #3 avec poêle à bois).  
Les terrains de camping avec service à 20,50 \$ et sans service à 17,50 \$. Il y aurait lieu  
d'uniformiser les tarifs pour 2019.*  
*Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois*  
*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles hausse les tarifs de camping à 24,50 \$/ nuit et des chalets à  
80 \$ / nuitée à compter de janvier 2019.*  
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 17-19 20. LOYER MAISON DES JEUNES  
*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*  
*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles hausse le montant du loyer de la Maison des Jeunes tel  
qu'écrit au contrat intervenu en juin 2018, de 1,8 % (coût de la vie) à compter du renouvellement le  
1<sup>er</sup> juin prochain. Donc le loyer passera de 350 \$ à 356,30 \$ à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.*  
*Que la Maison des Jeunes en soit avisée aussitôt que possible.*  
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 18-19 21. BIBLIOTHÈQUE – DEMANDE DU DÉBOURSÉ  
*Demande de 3000 \$ pour poursuivre leurs opérations courantes incluant le projet de croque-livre.*  
*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*  
*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles débourse l'aide de 3 000 \$ au Comité de la bibliothèque tel  
que budgétisé pour 2019.*  
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 19-19 22. FACTURATION CHALET (DANY SIROIS)  
*Suite à l'incendie de sa maison le 23 octobre dernier. La municipalité a loué un de ses chalets à M.  
Dany Sirois à compter 12 novembre*  
*Un prix de 900 \$, toutes taxes incluses, avait été accepté par les parties.*  
*Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois*  
*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles facture 3 semaines en novembre + le mois de décembre +  
janvier 2019 un total de 2 475 \$ (taxes incluses) à Dany Sirois.*  
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 20-19 23. PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE  
OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE  
ATTENDU QUE les municipalités de Biencourt, Lac-des-Aigles, Lejeune et Saint-Michel-  
du-Squatec ont décidé d'entreprendre une démarche commune afin de réaliser leurs plans  
de sécurité civile en réponse aux exigences règlementaires de la Loi sur la sécurité civile  
qui entreront en vigueur le 9 novembre 2019 ;  
ATTENDU QUE les municipalités ont convenu de retenir les services d'un chargé de  
projet commun afin de réaliser les travaux nécessaires à l'élaboration de leurs plans de  
sécurité civile ;  
ATTENDU QUE la volonté des municipalités est de mettre en commun, lorsque  
possible, les moyens de secours minimaux ;  
ATTENDU QUE M. Julien Colpron-Tremblay a proposé ses services pour la  
réalisation du plan de sécurité civile pour chacune des municipalités pour un montant  
forfaitaire de 4 500 \$ par municipalité ;  
*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*  
*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne les services de M. Julien Colpron-Tremblay  
afin de réaliser à contrat les travaux nécessaires à l'élaboration du plan de sécurité  
civile pour la municipalité de Lac-des-Aigles pour un montant de 4 500 \$ (avant taxes)  
et désigne le maire M. Pierre Bossé et la directrice générale, Mme Francine Beaulieu,  
comme signataires du contrat.*  
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*



21-19 24. DEMANDE DE SUBVENTION - PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PPA) PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande une subvention de 30 000 \$ à M. Denis Tardif, député, dans le cadre du budget discrétionnaire relié à un projet particulier d'amélioration du réseau routier municipal par circonscription électorale.*

*Le projet priorisé en 2019 par le biais de cette subvention est la réfection - amélioration du chemin du rang Bédard.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

25. COLLOQUE SUR LA REPRISE COLLECTIVE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE TÉMISCOUATA

*Un colloque aura lieu le 9 février au Lac-des-Aigles. Biencourt, Squatec, Auclair, Lots renversés et Lac-des-Aigles. Pôle économie sociale du Bas-Saint-Laurent.*

*Squatec s'occupe de l'invitation.*

*Les élus sont invités, CDL et organismes autres.*

22-19 26. REMPLACEMENT AIDE SECRÉTAIRE

*Reçu Curriculum Vitae de Mme Nathalie Charron qui est disponible les jeudis et vendredis.*

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage Mme Nathalie Charron sur demande si besoin, à compter du 17 janvier pour une formation sur le logiciel et à compter du 31 janvier pour environ 6 semaines (le temps de la convalescence de Nadia Castonguay).*

*Pour environ 14 heures /semaine au salaire horaire de 18 \$*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

23-19 27. EMPLOI ÉTUDIANT

*La municipalité a obtenu l'accord le 18 décembre du Ministre de la Famille pour son projet déposé dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde, pour l'été 2019 soit 15 000 \$ réparti pour 2 animateurs et 1 responsable (Nadia), + frais, ... = 15 000 \$.*

*Projet monté par Nadia Castonguay, directrice générale adjointe.*

*Pour l'été avec M. Berthier Beaulieu, contremaître*

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles monte un projet et assure un salaire supérieur de 1 \$ au salaire minimum pour un employé âgé entre 15 et 30 ans qui travaillera avec le contremaître M. Berthier Beaulieu, elle s'engage à assumer les charges sociales.*

*Pendant 8 semaines de 35 heures*

*Qu'elle mandate Mme Francine Beaulieu, directrice générale pour s'occuper du projet et pour signer tout document relatif à celui-ci et/ou Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe, en cas d'absence.*

*Critère important d'évaluation du projet : Le projet doit appuyer les priorités locales pour notre circonscription.*

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada/priorites-locales.html>

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

SECTEUR

Rimouski - Neigette – Témiscouata –Les Basques

- Anniversaires
- Festivals
- Expositions

- Coopératives
- Agricole
- Tourisme
- Forestier
- Sans but lucratif
- Patrimoine
- Culture
- Environnement

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

  
Maire

  
DG



- 24-19 28. DEMANDE DE RÉDUCTION DE TAXES  
Courriel reçu le 18 décembre 2018 de M. Langis Bourgoïn demandant de ne plus payer de taxes pour le 97, Principale étant donné que le bâtiment est maintenant fermé.  
Il est facturé maison de chambres (51) et commerce (50).  
**Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de retirer le code de facturation de maison de chambre code 51 mais garde celui d'établissement commercial, code 50 alors le compte pourrait être diminué d'environ 800 \$/année.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 25-19 29. DEMANDE DU CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS  
Lettre de Mme Stella Paradis du Centre des Femmes du Ô Pays demandant une contribution financière pour la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Journée internationale des femmes dans le Haut Pays.  
Une activité d'envergure avec un humoriste aura lieu Dimanche, le 10 mars 2019 en après-midi.  
**Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles offre gratuitement la salle de l'édifice municipal, le prêt du système de son ainsi que de défrayer la publicité du Centre des Femmes pour cet événement (envoi collectif).  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 26-19 30. ABAT-POUSSIÈRE  
Pour 2016 : 634 \$/ballot livré Sel Warwick et même prix pour 2017 pour abat-poussière en flocons.  
Pour 2018 : Ballot à 625 \$  
Pour 2019 : 645 \$/ballot x 15 ballots = 9 675 \$ + taxes = 11 123.83 \$.  
**Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 15 ballots d'abat-poussière auprès de Sel Warwick à 645 \$ / ballot, livraison incluse.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 27-19 31. FÉLICITATIONS – ASSOCIATION POUR L'ENSEMENCEMENT  
Le Tournoi de pêche a eu lieu samedi le 12 janvier 2019.  
En 2018 : 540 inscriptions, 90 repas servis et environ 200 personnes présentes.  
En 2019 : Plus de 600 inscriptions et environ 120 repas  
**Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les organisateurs et bénévoles pour le Tournoi de pêche qui a connu un immense succès tout au long des nombreuses activités.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 28-19 32. PROGRAMME DE SOUTIEN POUR L'ENSEMENCEMENT  
**Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'inscrive au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau pour une 3<sup>e</sup> année pour un projet d'ensemencement de 4 000 \$.  
Qu'elle désigne Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe et en son absence Mme Francine Beaulieu, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et M. Luc Sirois responsable terrain.  
Et qu'elle atteste que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce ensemencée.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.



33. RENCONTRE RIDT

La RIDT aimerait rencontrer le maire, quelques élus et la DG pour environ 1 h 30 d'échange. Pour discuter du compostage (matières organiques) des responsabilités de chacun, ...

La rencontre a été fixée au lundi 4 février à 18 h 30, juste avant la réunion du conseil.

29-19

34. JARDINIÈRES

Courriel reçu le 3 janvier : Desjardins Turcotte ne fournira plus de jardinières en 2019. Elle nous réfère aux Serres de la Savane à Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Courriel reçu le 9 janvier de : Ecoced <ecoced@lesbardeaux[s]ajoie.com>

Voici nos prix : Jardinières 24 '' . 80\$ ch, Jardinières environ 18'' 40\$ ch et Petites jardinières cône 30\$ ch

Svp nous avons besoin d'une confirmation assez rapide afin de faire l'achat de plants supplémentaires. Merci. Mélissa Briand, Serres de la Savane

M. Michel Dubé suggère que nous nous informions à St-Anaclet de leur façon de fonctionner.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de ses jardinières aux Serres de la Savane selon les prix reçus soit 41 jardinières à 40 \$ chacune (était à 48 \$), 2 de 24'' à 80 \$ chacune (était à 85 \$) et 2 en osier à 30 \$ chacune (était à 40 \$).

Que le contremaître soit chargé d'aller leur porter les pots.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30-19

35. QUILLETHON

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'inscription de 2 personnes au Quillethon et rembourse le conseiller Michel Dubé 50 \$ soit pour 2019 2 inscriptions à 25 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

31-19

36. PAVILLON LE 15 JUIN

Fête de M. Fernand Bois 90 ans. Demande de location du Pavillon les 13-14 et 15 Juin prochain. Et des 2 chalets.

**Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prête gratuitement le Pavillon ainsi que les 2 chalets pour 3 nuitées, à l'occasion de la célébration du 90<sup>e</sup> anniversaire de M. Fernand Bois, étant donné sa contribution et son soutien envers la municipalité dans ses projets.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

37. AFFAIRES NOUVELLES

32-19

37.1 FORMATION SÉCURITÉ CIVILE PAR LA CROIX ROUGE

Mardi le 19 février 2019, une activité de formation sur le thème "Services d'aide aux personnes sinistrées".

**Durée de la formation :** 1 journée (8h30 à 16h30); Au Pavillon du Parc du Mont Citadelle, 69 route du Mont Citadelle, Saint-Honoré-de-Témiscouata

**Coûts :** 255 \$ par participant (+ les taxes). Ce coût pourrait être moindre si plus de quinze participants ;

**Repas :** Chaque participant devra assumer les coûts de son repas du midi, disponible sur place au pavillon ;

**Matériel pédagogique :** Vous sera remis sur place par le formateur au début de l'activité ;

**Facturation :** À la suite de l'activité, la Croix-Rouge facturera la direction générale de chacune des municipalités participantes au prorata du nombre de leurs participants.

**Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise Mme Francine Beaulieu, directrice générale et responsable de l'établissement des mesures de préparation aux sinistres et de l'élaboration du plan de sécurité civile de la municipalité (Réso 312-18) à participer à cette formation de la Croix-Rouge le 19 février prochain.

Qu'elle accepte aussi de partager les frais de l'inscription de M. Julien Colpron-Tremblay, chargé de projet en sécurité civile avec les autres municipalités Squate, Biencourt et Lejeune.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

  
Maire

  
DG



33-19

### 37.2 VENTILATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA SALLE DU CONSEIL

Reçu 2 offres de Simon Bois de Géothermie B.S.L. Pour la bibliothèque : 2 minisplit : 1 de 18 000 BTU et l'autre de 9 000 BTU = 6 757 \$ + taxes et pour la salle du conseil : 1 minisplit de 18 000 BTU = 3 776 \$ + taxes.

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ne retienne que l'offre de Géothermie B.S.L. pour la bibliothèque seulement, comprenant 2 minisplits soit 1 de 18 000 BTU et un autre de 9 000 BTU pour un total de 6 757 \$ + taxes, ne comprenant pas les travaux d'électricité.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### 37.3 EMPLOYÉ AUX CHEMINS D'HIVER

Une rencontre sera organisée afin de faire une mise au point.

34-19

### 37.4 RAM-O-THON

Étienne Leblanc-Breault (pompier de la municipalité) participera au Ram-o-thon de la Fondation Ligne de vie dans le cadre du Quilleton Lorraine Ouellet Castonguay, 500 mètres / 20\$, le 16 février prochain.

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 20 \$ pour encourager Étienne et soutenir ainsi la Fondation.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

35-19

### 37.5 MICRO-DATA

En octobre, Micro-Data de Rimouski était venu voir notre système (ils font le service à Biencourt et Julie est très satisfaite).

Pour améliorer notre système aux Chalets : offre d'installer un routeur avec un point d'accès à longue portée qui couvrirait jusqu'au Pavillon au coût de : 379.90 \$ + environ 1 heure à 75 \$ /heure = 454.90 \$ + taxes = 523.03 \$.

Pour l'édifice municipal : Router 149.95 \$ et/ou router et refonte du réseau pour simplifier notre système et logiciel « Viewer » qui permettrait un soutien à distance. Coût de : 1 250 \$ + entre de 2 à 4 heures x 75 \$ = 300 \$ = 1 550 \$ + taxes = 1 782.11 \$

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Micro-Data pour faire les correctifs à nos systèmes internet. Soit pour améliorer notre système aux Chalets : installer un routeur avec un point d'accès à longue portée qui couvrirait jusqu'au Pavillon au coût de : 379.90 \$ + environ 1 heure à 75 \$ /heure = 454.90 \$ + taxes = 523.03 \$.

Et pour l'édifice municipal : Router 149.95 \$ et/ou router et refonte du réseau pour simplifier notre système et logiciel « Viewer » qui permettrait un soutien à distance. Coût de : 1 250 \$ + entre de 2 à 4 heures x 75 \$ = 300 \$ = 1 550 \$ + taxes = 1 782.11 \$

Leur demander que ces installations puissent être faites d'ici le DRAG de motoneige du samedi le 26 janvier prochain.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucune question.



CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 05-19, 09-19, 10-19, 11-19, 13-19, 18-19, 20-19, 22-19, 26-19, 29-19, 30-19, 32-19, 33-19, 34-19 et 35-19.



Francine Beaulieu  
Directrice générale

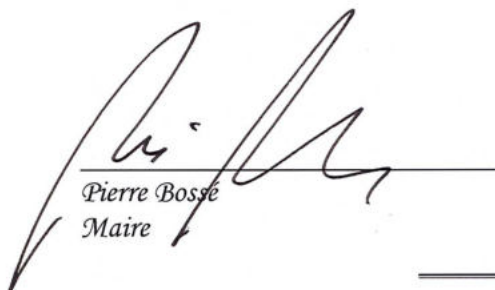
36-19

38. CLÔTURE DE LA SÉANCE


À 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

**Adopté.**

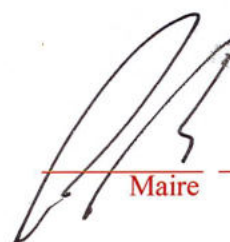
Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.




Pierre Bossé  
Maire



Francine Beaulieu  
Directrice générale



Maire



DG